



Modification des congés cadre

Par **lolo6938**, le **08/09/2009** à **18:03**

Bonjour,

Nous sommes affilié au SNEFCA et notre direction souhaite modifier le decompote des jours de congés sur une année civile du 1/01 au 31/12 au lieu du1/06 au 31/05.

est il dans ces droits ? et peut il nous l'imposer.

Cordialement